

DÉCEMBRE
2023
NUMÉRO

5

5



Améliorer les plans stratégiques relevant de la PAC grâce aux évaluations



Actualités

Lancement d'un nouveau catalogue complet des interventions de la PAC, à l'usage du public.

02



À l'affiche

Une cartographie complète des choix de tous les États membres dans leurs plans stratégiques relevant de la PAC.

03-06



Focus

Étiquetage de toutes les interventions des plans stratégiques relevant de la PAC selon la classification des « pratiques agricoles ».

07-09

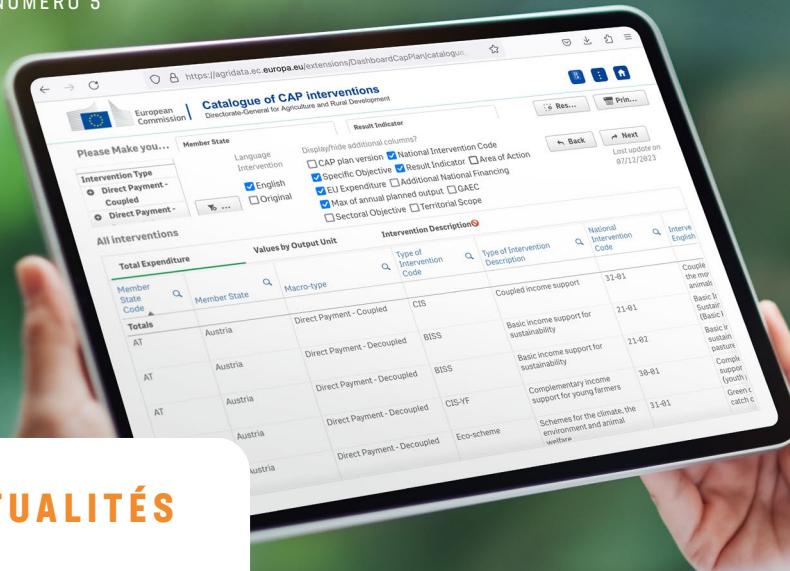


S'impliquer

Une sélection des derniers événements d'évaluation à venir dans toute l'Europe.

12





ACTUALITÉS

Un nouveau catalogue complet des interventions de la PAC a été lancé à l'intention du public

Le catalogue interactif fournit une version en temps réel des données relatives aux interventions provenant des dernières versions approuvées des plans stratégiques relevant de la PAC des États membres. Il est disponible sur le portail [Agri-data](#) de la Commission européenne et sur le [site web du Réseau européen de la PAC](#).

La direction générale Agriculture et développement rural (DG AGRI) de la Commission, avec le soutien du [Helpdesk européen d'évaluation de la PAC](#), a dévoilé un [nouveau « Catalogue des interventions de la PAC » publié en ligne](#). Cet outil offre un accès pratique et complet aux interventions des États membres dans le cadre de la PAC et à leurs caractéristiques, notamment concernant les budgets, les rendements prévus, les [indicateurs de résultats](#) et les particularités dans la conception de chaque intervention, etc. Il aidera les décideurs politiques et les chercheurs à consulter rapidement n'importe quelle intervention, à les comparer et à effectuer des analyses plus approfondies. Il est disponible en anglais, mais aussi dans les langues nationales des États membres.

Les [28 plans stratégiques relevant de la PAC](#) approuvés au début de l'année 2023 contiennent un total de 2 416 interventions. Chaque intervention comporte son propre ensemble de données quantitatives sur sa conception et les éléments spécifiques qu'elle implique. Jusqu'à présent, toutes ces informations n'étaient accessibles que sous la forme de fichiers PDF. Les principales caractéristiques du catalogue comprennent un ensemble de filtres faciles à utiliser et permettant de sélectionner le type d'intervention, l'État membre, les indicateurs de résultats et de rendement, ainsi que les objectifs spécifiques de la PAC. L'ensemble des interventions correspondantes est ensuite affiché dans un tableau de résultats exportable, avec leur budget et les informations relatives aux rendements. La description des spécificités de leur conception est également accessible lorsqu'on examine une seule intervention.

Guillaume Pierre, Evaluation Advisor au Helpdesk Évaluation, a préparé le prototype en collaboration avec la DG AGRI et explique que « le principal défi a été d'extraire les nombreux types d'informations des plans stratégiques relevant de la PAC et de les organiser dans un format simple, facile à utiliser dans le catalogue. Celui-ci constituera un outil indispensable pour l'analyse, le suivi et l'évaluation de la PAC ».

La [base de données sur laquelle repose le catalogue en ligne est mise à jour régulièrement](#) et fournit une version en temps réel des données de la dernière version approuvée des plans stratégiques relevant de la PAC. L'équipe à l'origine du catalogue de la PAC prépare déjà sa prochaine mise à jour, visant à incorporer davantage d'éléments de données et de concepts de chaque intervention, et à offrir encore plus de fonctionnalités de filtrage et de recherche. Les données jouant un rôle de plus en plus important dans le suivi des performances et l'évaluation du nouveau modèle de mise en œuvre de la PAC, le catalogue est appelé à devenir la pierre angulaire de la communauté de suivi et d'évaluation de la PAC pour les années à venir.





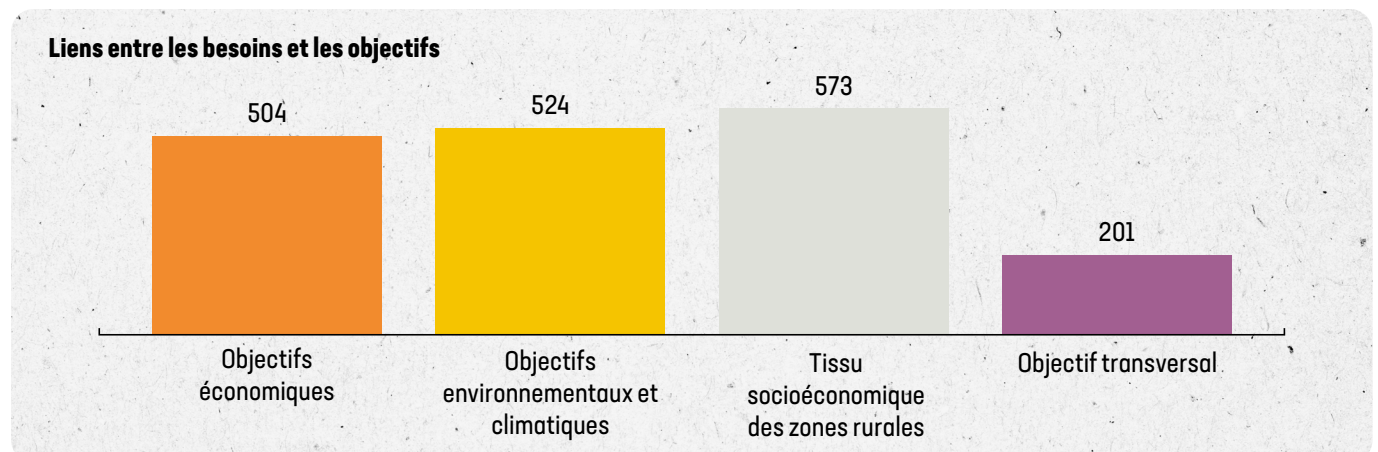
À L’AFFICHE

Cartographie et analyse des plans stratégiques relevant de la PAC. Les États membres continuent de donner la priorité au revenu des agriculteurs et d’intensifier leurs efforts pour atténuer les effets du changement climatique

Avec la période de programmation 2023-2027, les États membres ont conçu pour la première fois des plans stratégiques relevant de la PAC pour la mise en œuvre de la PAC sur leur territoire. Pour mieux comprendre les ambitions des États membres, l’Helpdesk européen d’évaluation de la PAC a entrepris une **cartographie complète** de tous les choix effectués dans les divers plans et a fourni une première analyse de la contribution commune potentielle des États membres aux dix objectifs spécifiques de la PAC.

Dans l’ensemble, les États membres ont recensé plus de 1 600 besoins liés aux objectifs spécifiques et à l’objectif transversal dans le secteur agricole et les zones rurales.

Toutes les interventions prévues dans les plans stratégiques relevant de la PAC répondent à au moins un des besoins recensés. Les besoins liés aux objectifs économiques sont généralement alignés sur les **plans stratégiques relevant de la PAC** et ont reçu un degré de priorité élevé. Les besoins liés à l’environnement et au climat ont fait l’objet d’un degré de priorité variable d’un État membre à l’autre. Les besoins liés à l’**objectif général 3**, qui renforce le tissu socio-économique des zones rurales, varient davantage en raison des différences de contexte national entre les États membres. Il convient de noter que les États membres disposaient d’une grande marge de manœuvre pour répondre à ces besoins au moyen d’autres outils politiques en dehors de la PAC, qui sont considérés comme mieux adaptés en raison de priorités concurrentes et de fonds limités.



Source : Helpdesk européen d’évaluation de la PAC (2023)

Entre juillet 2022 et juin 2023, l'Helpdesk Évaluation a examiné les plans stratégiques relevant de la PAC sur la base des besoins identifiés et des interventions conçues pour y répondre. L'allocation financière, les rendements prévus et les objectifs fixés pour les actions financées constituent des éléments de base importants pour la cartographie et l'analyse, complétés par une évaluation qualitative de la conception des interventions prévues.

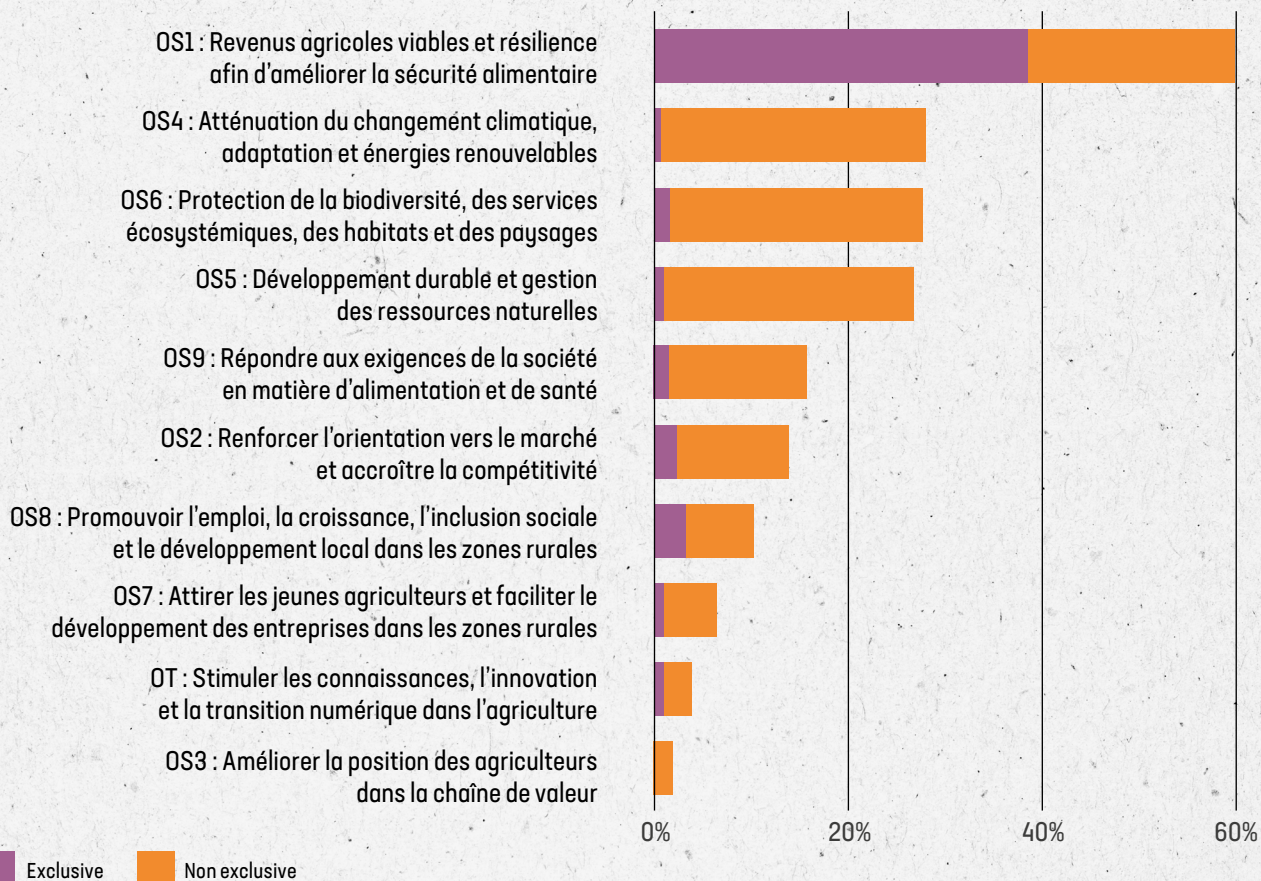
L'Helpdesk Évaluation a dirigé et coordonné de nombreux experts externes. L'étude a été organisée en fonction d'objectifs spécifiques, et pour chaque objectif, un expert dans le domaine a supervisé et rédigé la cartographie et l'analyse. Les experts ont pu compter sur le soutien majeur de deux équipes : l'équipe de gestion des données qui a traité toutes les données quantitatives provenant du système de gestion des fonds de l'Union européenne (SFC) et l'équipe d'« évaluateurs initiaux » qui a lu tous les plans stratégiques relevant de la PAC et a résumé et organisé les informations pour permettre une comparaison et une synthèse entre les États membres.

Un [étude complète](#) des résultats vient d'être publié.

Environ 2 500 interventions ont été conçues dans les 28 plans stratégiques relevant de la PAC, soutenues par 307 milliards d'euros pour la période de programmation 2023-2027.

La plupart des interventions contribuent à la réalisation d'objectifs multiples, ce qui met en évidence leur multifonctionnalité et la complexité des défis à relever. En raison du cadre juridique, les interventions de développement rural ont permis une plus grande flexibilité dans la conception par rapport aux interventions de paiement direct. L'allocation des fonds de l'UE est convenue dans le [cadre financier pluriannuel](#). Ainsi, une part importante de l'allocation financière était prédéfinie. Si l'on inclut le co-financement national, 62 % des dépenses totales prévues dans le cadre des plans stratégiques relevant de la PAC sont allouées à des interventions de paiement direct, 35 % à des interventions de développement rural et 3 % à un soutien sectoriel. La part la plus importante du budget de la PAC a été allouée aux interventions liées aux objectifs spécifiques en matière d'aide au revenu et à l'environnement et au climat.

Part du budget total de la PAC (dépenses publiques totales, comprenant le cofinancement national) allouée par objectif spécifique (OS), 2023-2027



Source : Helpdesk européen d'évaluation de la PAC (2023)



Cela montre que les États membres continuent d'accorder la priorité au soutien aux [revenus des agriculteurs](#), principalement par le biais des paiements directs, mais aussi par l'aide aux [zones soumises à des contraintes naturelles](#). D'un plan à l'autre, l'accent est mis de plus en plus sur une aide au revenu plus ciblée, par exemple par la conception d'[éco-régimes](#), d'une [aide au revenu complémentaire et redistributive en faveur de la durabilité \(CRISS\)](#), d'une [aide couplée au revenu \(CIS\)](#) et d'une [aide au revenu complémentaire pour les jeunes agriculteurs \(CISYF\)](#), ainsi que d'une aide à l'amélioration de la productivité agricole.

Près de 400 000 exploitations agricoles devraient bénéficier d'une aide aux investissements de productivité, ce qui représente une augmentation par rapport à 2021 et pourrait ralentir les baisses récentes de la productivité agricole. Bien que des progrès aient été réalisés ces dernières années dans le domaine des revenus agricoles, une importante disparité de revenus persiste entre le secteur agricole et les autres secteurs dans la plupart des États membres. Alors que les revenus générés par le marché constituent la principale source de revenus agricoles, la [PAC](#) continue de jouer un rôle central, contribuant à une moyenne de 23 % des revenus agricoles en 2020.

La contribution financière la plus importante aux objectifs environnementaux et climatiques provient des [éco-régimes](#), avec 44,7 milliards d'euros, soit 24 % de l'enveloppe totale des paiements directs. Les engagements agro-environnementaux et climatiques et les autres engagements au titre du développement rural (article 70) sont dotés de 33,2 milliards d'euros (co-financement communautaire et national), ce qui équivaut à 30 % du total des dépenses publiques allouées au développement rural. Les approches de la conception des éco-régimes et des engagements agro-environnementaux, climatiques et autres diffèrent d'un État membre à l'autre. Certains se concentrent sur l'engagement de nombreux agriculteurs à changer les pratiques agricoles à petits pas, progressivement, mais de façon généralisée, tandis que d'autres choisissent de mettre l'accent sur des interventions plus ciblées.

Par ailleurs, les interventions de soutien à l'investissement et le soutien à la formation, à l'échange de connaissances et à l'innovation dans les groupes opérationnels pourraient jouer un rôle important dans la réussite de la mise en œuvre des interventions en faveur de l'environnement et du climat.

Les plans stratégiques relevant de la PAC contiennent des éléments positifs en termes de contribution à l'atténuation des effets du changement climatique, notamment en ce qui concerne la séquestration du carbone, mais l'impact global des choix des États membres reste incertain. Les pratiques agricoles visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre sont prises en compte dans une moindre mesure. Les plans stratégiques relevant de la PAC abordent partiellement la promotion de la production d'énergie renouvelable, le développement de la bioéconomie et la sylviculture durable. Les stratégies d'adaptation au changement climatique y sont également reconnues. Toutefois, le niveau de détail et la prise en compte explicite de leur contribution à cette question font défaut et des approches stratégiques à long terme et claires quant à la résilience et l'adaptation au climat ne sont pas encore clairement exposées.



Les plans stratégiques relevant de la PAC reflètent les efforts conjoints des États membres pour résoudre les problèmes liés à l'utilisation des ressources naturelles, à la protection de la biodiversité et à la préservation des habitats et des paysages.

Outre la conditionnalité, le soutien apporté par les paiements au titre de [la directive-cadre sur l'eau](#), les éco-régimes et les engagements agro-environnementaux et climatiques de l'UE sont orientés vers des pratiques agricoles bénéfiques, notamment pour la qualité de l'eau et la gestion des sols, l'amélioration de la gestion des engrais et des pesticides et les mesures agronomiques. La conditionnalité renforcée ainsi que la conception des interventions volontaires contribueront probablement à l'ambition du pacte vert pour l'Europe de réduire l'utilisation et le gâchis d'engrais ainsi que l'utilisation et le risque des pesticides chimiques d'ici à 2030, et à l'objectif d'au moins 10 % de particularités topographiques à haute diversité sur les terres agricoles d'ici à 2030, tel que défini dans la [stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité](#).

Les plans stratégiques relevant de la PAC affichent également des ambitions accrues en matière de soutien à l'agriculture biologique, avec une augmentation des dotations financières et des superficies soutenues par la PAC par rapport à la période de programmation précédente, et conformément à l'objectif du [pacte vert pour l'Europe](#) de consacrer 25 % de la superficie agricole de l'UE à l'agriculture biologique d'ici à 2030. Toutefois, dans certains cas, compte tenu de l'urgence et de l'ampleur de la restauration de la nature nécessaire dans les zones agricoles les plus intensives de l'UE, telles qu'identifiées à partir des besoins, l'allocation financière et les objectifs fixés semblent limités.

Les choix des États membres témoignent d'un effort continu pour contribuer à l'augmentation du nombre de jeunes et de nouveaux agriculteurs dans les années à venir, mais l'impact global des choix des États membres sur le développement rural reste incertain. Il est prévu qu'environ 368 000 jeunes agriculteurs bénéficient d'une aide à l'établissement de la production agricole au cours de la période 2023-2027. Mais dans l'ensemble, les dotations financières pour les interventions destinées à répondre aux besoins socio-économiques des zones rurales, en particulier LEADER,



ne correspondent pas au nombre élevé de besoins identifiés. Il est plausible de supposer que les États membres ont à la place davantage donné la priorité à la réalisation d'autres objectifs dans le cadre de la PAC, étant donné la disponibilité d'autres outils pour répondre aux besoins socio-économiques tant au niveau national qu'au niveau de l'UE.

Presque tous les États membres prévoient de soutenir l'innovation par l'intermédiaire du Partenariat Européen d'innovation « Productivité et développement durable de l'agriculture » (PEI-AGRI) et tous les plans stratégiques relevant de la PAC soutiennent l'échange de connaissances. Le nombre de [groupes opérationnels du PEI](#) prévus par an a triplé par rapport à la période de programmation 2014-2020 de la PAC. Cependant, la faible allocation financière (0,1 % à 2,7 % du budget total de la PAC, tous plans stratégiques relevant de la PAC confondus) aux interventions liées aux connaissances telles que les compétences, la formation, les conseils, l'échange de connaissances et les démonstrations dans les fermes est surprenante et limitante, compte tenu des nombreux besoins identifiés à cet égard. De même, le soutien de la PAC à l'adoption des technologies numériques fait preuve d'une ambition plutôt faible, avec moins de 3 % des exploitations censées bénéficier d'un tel soutien alors même que les petites et moyennes exploitations sont confrontées à des défis en matière d'accès aux technologies numériques.





FOCUS

Créer un langage commun pour mieux comprendre la complexité des plans stratégiques relevant de la PAC

L'étiquetage de toutes les interventions des plans stratégiques relevant de la PAC selon la classification des « pratiques agricoles » est un exercice réalisé par le [Centre commun de recherche \(JRC\)](#) de l'UE et le [Helpdesk européen d'évaluation de la PAC](#) pour soutenir la Commission européenne. Son objectif est de développer un langage commun pour mieux comprendre les plans stratégiques relevant de la PAC des États membres.

Le JRC a élaboré la classification des pratiques agricoles, qui consiste en un système divisé en 18 sections différentes (pratiques liées à la biodiversité, pratiques liées aux produits phytopharmaceutiques, pratiques liées au bien-être animal, etc.). Chaque section comporte trois paliers, c'est-à-dire trois niveaux de détail, ce qui signifie que la classification contient environ 300 pratiques agricoles. Cette classification est en cours de révision sur la base des enseignements tirés du projet de l'étiquetage. Lorsque l'étiquetage de toutes les interventions des plans stratégiques relevant de la PAC aura été finalisé par le JRC et le Helpdesk Évaluation, il sera disponible dans le [nouveau « Catalogue des interventions de la PAC » en ligne](#).

Irene Guerrero, chercheuse au JRC, explique les objectifs du projet.



Quels sont les principaux avantages de l'étiquetage de toutes les interventions des plans stratégiques relevant de la PAC selon la classification des pratiques agricoles ?

Cet exercice présente plusieurs avantages majeurs. Le premier effet positif est la simplification, en réduisant la complexité des options et des termes associés aux interventions de la PAC dans les plans stratégiques relevant de la PAC. Les États membres ont conçu des interventions qui répondent à leurs besoins et conditions spécifiques. Toutefois, dans certains cas, les différentes interventions prescrivent des actions similaires, mais avec des terminologies différentes. En utilisant la classification des pratiques agricoles, nous pouvons éliminer la confusion et rationaliser les comparaisons de ces interventions. En outre, cette simplification facilite grandement l'évaluation et le suivi de la PAC. Avec un cadre structuré en place, nous pouvons systématiser les interventions et identifier leurs éléments communs. Cela permet une évaluation plus standardisée de l'efficacité de la politique. En étiquetant les interventions en fonction des pratiques agricoles, nous pouvons mieux comprendre leur contribution aux buts et objectifs de la PAC.

Enfin, le système de classification facilitera les obligations de rapport des États membres et de la Commission en permettant la mise en évidence et la comparaison des éléments des interventions entre les différents États membres et domaines de la PAC. Cela signifie que nous pouvons avoir une vision plus large des efforts déployés pour lutter contre le changement climatique, protéger les ressources naturelles, préserver la biodiversité et promouvoir la santé. Il permet une analyse complète des diverses approches adoptées par les différents pays et régions.

Comment avez-vous développé les coefficients iMAP et quel est l'objectif de ce travail ?

Le [projet iMAP](#) est un accord administratif entre le Centre commun de recherche de l'UE et la Direction Générale Agriculture et Développement Rural de la Commission (DG AGRI). Son principal objectif est de fournir un soutien scientifique et des outils pour le [règlement du plan stratégique relevant de la PAC](#), en mettant l'accent sur les objectifs climatiques et environnementaux. L'un des moyens consiste à évaluer les impacts environnementaux des différentes pratiques agricoles sur la base des preuves scientifiques disponibles, afin de mieux comprendre comment les pratiques agricoles peuvent être plus durables. Pour évaluer ces impacts, le projet utilise un examen systématique des méta-analyses, en l'occurrence, de la façon dont les pratiques agricoles affectent l'environnement. L'examen d'un groupe d'études différentes permet d'obtenir une image plus claire des effets globaux.

Nous récupérons des méta-analyses sur les effets environnementaux des pratiques agricoles durables dans des revues scientifiques et nous en extrayons des coefficients numériques. Ces coefficients représentent donc les résultats combinés de plusieurs expériences sur le même sujet. Ainsi, par exemple, à partir d'une méta-analyse réalisée par les auteurs Ti, C., Xia, L., Chang, S. X., et Yan, X. ([Potential for mitigating global agricultural ammonia emission : a meta-analysis. Environmental Pollution, 245, 2019](#)), nous tirons un effet positif de la substitution des engrais synthétiques par le fumier sur la réduction des émissions d'ammoniac. Cet effet

est quantifié comme une réduction de -67,2% des émissions et ce chiffre est basé sur l'agrégation des résultats de 16 expériences indépendantes pour produire un seul chiffre.

Comment les coefficients peuvent-ils être utilisés ?

Différents utilisateurs, du JRC, des chercheurs externes et de la Commission, ont besoin de données quantitatives pour effectuer différentes analyses liées aux effets des pratiques agricoles sur l'environnement. L'utilisation la plus directe qui peut être faite de ces chiffres est l'estimation quantitative de ces effets, au-delà d'une simple estimation qualitative d'un effet positif ou négatif. Par exemple, ces données ont été utilisées dans des campagnes de communication pour l'élaboration d'infographies et d'autres supports de communication.

En outre, ce type de données quantitatives peut être utilisé pour alimenter des modèles tels que le [système de modélisation CAPRI](#), un modèle agro-économique conçu pour la Commission afin d'évaluer les impacts économiques et environnementaux sur l'agriculture au niveau régional. Ces données numériques sont également utilisées pour estimer les effets potentiels des plans stratégiques proposés par les États membres à l'appui de leurs cadres d'évaluation. Ces coefficients sont dérivés d'un travail scientifique de synthèse, qui englobe des données provenant d'un certain nombre d'études individuelles. Cela signifie que les coefficients ainsi calculés fournissent des données globales et robustes qui peuvent compenser l'absence de données particulières.





FOCUS

Libérer les outils numériques pour appuyer les évaluations du soutien de la PAC à la gestion des ressources naturelles

Le plan stratégique grec relevant de la PAC incite les agriculteurs à utiliser des outils numériques, comme l'outil de durabilité agricole (FaST), grâce auquel une multitude de données au niveau de l'exploitation seront disponibles pour améliorer les évaluations de la PAC, notamment sur l'utilisation d'engrais, ainsi que les pesticides et les pratiques d'irrigation.

Dans le cadre des éco-régimes pour le climat, l'environnement et le bien-être animal, le plan stratégique de la PAC en Grèce prévoit une aide aux agriculteurs pour l'utilisation d'outils numériques, comme l'[outil de durabilité agricole](#) (FaST). FaST est une plateforme de services numériques soutenue par la Commission européenne et l'Agence spatiale européenne pour la création et la réutilisation de solutions pour une agriculture durable et compétitive basée sur des données spatiales et d'autres ensembles de données privées et publiques.

En tant qu'application pour téléphones mobiles, FaST aidera les agriculteurs grecs et les conseillers agricoles à optimiser la gestion des nutriments et fonctionnera avec d'autres outils numériques spécialisés dans la gestion des pesticides et de l'irrigation au niveau de la parcelle. En outre, le plan stratégique relevant de la PAC grecque apportera une aide supplémentaire aux agriculteurs pour la réalisation de mesures spécifiques sur le terrain, telles que des analyses de sol ou de feuilles, enrichissant ainsi les données stockées dans ces outils numériques.

« La collecte de données auprès des bénéficiaires permettra d'améliorer les performances de suivi et d'évaluation de la PAC. Ces outils numériques pourraient être le début d'une nouvelle culture des données fournies par les agriculteurs », a déclaré Anthi Katsirma, responsable de l'évaluation à l'autorité de gestion du plan stratégique relevant de la PAC en Grèce.

Les données générées par ces outils seront stockées dans un portail web central géré par l'organisme payeur grec et seront disponibles, sur demande, à des fins d'évaluation. Cela peut créer de nombreux avantages pour les évaluations des interventions du plan stratégique relevant de la PAC conçues pour améliorer la gestion des ressources en eau. Par exemple, les données détaillées sur l'utilisation des nutriments, ainsi que leur référence géospatiale et leur lien avec le [système intégré de gestion et de contrôle](#) (SIGC), de même que les données sur le sol et le climat, peuvent améliorer considérablement le calcul de l'indicateur d'impact I.15 (bilan brut des nutriments sur les terres agricoles) pour les exploitations agricoles bénéficiant d'une aide. En outre, ils peuvent contribuer à l'amélioration de l'estimation des coefficients nationaux utilisés pour le calcul de l'indicateur I.15 au niveau national.

Dans le cas d'outils comprenant des modules spécifiques pour les pesticides, les données générées peuvent être utilisées pour trianguler les résultats de l'indicateur d'impact I.18 (utilisation durable et réduite des pesticides) dans les exploitations qui ont choisi le FaST et/ou d'autres outils numériques. Enfin, les données provenant du module d'irrigation peuvent fournir des informations précieuses sur la consommation d'eau dans les exploitations soutenues, contribuant ainsi à améliorer le calcul de l'indicateur d'impact I.17 (indice d'exploitation de l'eau +).



NETWORKING

Les parties prenantes irlandais de l'évaluation soulignent la nécessité de réévaluer les SCIA

Les participants à un renforcement des compétences en ligne ont souhaité améliorer la structure des SCIA pour atteindre une communauté d'agriculteurs plus large.

Lors d'un événement de « capacity building » organisé en ligne le 25 octobre 2023, les experts géographiques du Helpdesk européen d'évaluation de la PAC, Stephanie Vella et Maria Cini, ont expliqué aux parties prenantes irlandais les étapes de l'évaluation des **SCIA** (systèmes de connaissances et d'innovation agricoles), ses phases, ses critères et ses éléments clés.

« La première étape du cadre d'évaluation consiste à revoir la logique d'intervention des plans stratégiques relevant de la PAC afin de déterminer si les besoins ont été correctement définis. Cela sert de point de départ pour définir les questions d'évaluation et, finalement, pour déterminer si les objectifs visés ont été atteints », a déclaré Stephanie Vella, l'experte géographique du Helpdesk Évaluation qui a organisé la réunion.

« Le cadre d'évaluation devrait mettre l'accent sur l'amélioration de la structure des SCIA afin de faciliter un meilleur transfert des connaissances », a déclaré Tom Rafter, un consultant spécialisé dans le financement des exploitations agricoles qui a participé à l'événement. « Il est impératif que nous développions des méthodes efficaces pour atteindre tous les agriculteurs, en tenant compte de leurs capacités et de leurs besoins différents », a-t-il conclu.

De nouvelles idées ont été soulevées au cours du workshop irlandais, comme la nécessité d'une réévaluation fondamentale des SCIA pour les agriculteurs, la manière d'établir une compréhension commune des SCIA et de leurs objectifs, afin de relever les défis futurs de ce système qui vise à susciter l'innovation dans les pratiques agricoles.

Coin lecture de l'évaluation

- > [Cartographie et analyse des plans stratégiques relevant de la PAC](#) - Commission européenne
- > [Étude d'appui à l'évaluation des coûts et bénéfices de la mise en œuvre de LEADER](#) - Commission européenne
- > [Étude sur les effets des mesures exceptionnelles de soutien du marché mises en œuvre lors de la perturbation du marché laitier de 2014-2016](#) - Commission européenne
- > [Étude de synthèse et d'analyse des rapports de consultation publique et d'évaluation des États membres relatifs au programme de l'UE en faveur de la consommation de fruits, de légumes et de lait à l'école 2017-2022](#) - Commission européenne
- > [Mise en place d'un programme opérationnel. Soutenir les organisations de producteurs pour qu'elles contribuent à renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire et à améliorer la durabilité économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles : rapport d'étude final](#) - Commission européenne
- > [Suivi et évaluation des politiques agricoles 2023](#) - OCDE
- > [Note d'information sur l'évaluation : Intégrer la résilience dans les opérations de sécurité alimentaire](#) - Groupe de la Banque mondiale



« L'étiquetage des interventions de la PAC par pratiques agricoles est un travail très important qui va servir de base pour plusieurs analyses, non seulement pour la Commission mais aussi pour les chercheurs qui voudront analyser la PAC... Une fois la classification en place, je pense qu'elle pourra aussi être utilisée pour améliorer les notifications à l'ONU des émissions de gaz à effet de serre... Ainsi, nous pourrons nous aussi montrer que les agriculteurs européens font des progrès dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre ».

Sophie Helaine, Cheffe d'Unité AGRI A.3 (Performance de la politique)











Vous connaissez des projets d'évaluation, des événements, des publications ou d'autres initiatives intéressantes ?

Les actualités de l'évaluation de la PAC sont ouvertes à toutes les contributions de leurs lecteurs - contactez-nous en envoyant un courriel à evaluation@eucapnetwork.eu.

Calendrier des événements

Vous trouverez ci-dessous une sélection des derniers événements à venir qui peuvent aider les parties prenantes de l'évaluation à améliorer la qualité et l'efficacité des évaluations de la PAC dans l'ensemble de l'UE.


-  17 janvier 2024 - [Tools4CAP Academy Module 1 - Inventaire des méthodes et outils](#)
-  5-7 mars 2024 - [4e conférence du GEF sur l'évaluation de l'environnement et du développement](#)
-  18-19 avril 2024 - [Conférence EERS 2024](#)
-  4-8 juin 2024 - [Semaine d'évaluation gLocal 2024](#)
-  10-13 septembre 2024 - [Global evidence Submit \(GES2\)](#)
-  23-27 septembre 2024 - [« Better Together 2024 : Penser et agir ensemble pour une meilleure évaluation » - Conférence de la Société européenne d'évaluation](#)

Helpdesk européen d'évaluation de la PAC

 Rue Belliard 12,
1040 Bruxelles, Belgique

 evaluation@eucapnetwork.eu

 [Site web](#)

 +32 2 808 10 24

Équipe de rédaction de la Newsletter : Hannes Wimmer, Margherita Sforza

Collaborateurs : Carina Folkesson, Guillaume Pierre, Hannes Wimmer, Costas Apostolopoulos, Jules Vincent, Filip Stefanic.

Le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC travaille sous la supervision de l'unité A.3 (Performance des politiques) de la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne. Les matières de cette newsletter n'expriment pas nécessairement le point de vue officiel de la Commission.